Le petit guide de Ludger-Duvernay

2023-2024

Notre fonctionnement de A à Z

ABSENCE : Lorsque votre enfant doit s'absenter, vous devez en aviser le secrétariat au **450-645-2341** (**poste 1**) **et** le service de garde (**poste 6**) en mentionnant le motif de l'absence.

ABSENCE RÉCRÉATIVE : Notez que la fréquentation scolaire est obligatoire. En ce sens, si des absences récréatives sont permises par les parents (voyages, tournois, etc.), l'enseignant ne fournira pas la planification et le travail à faire durant l'absence prévue. Toutefois, les documents remis en classe seront donnés à l'élève à son retour. Il est de la responsabilité de l'élève et du parent d'exécuter et corriger les travaux au retour de l'absence. Lorsque requise, une évaluation peut être reprise au retour de l'élève selon le jugement de l'enseignant.

AGENDA : Pour le troisième cycle, l'agenda est un outil de communication important. Nous vous demandons de le consulter tous les jours. N'hésitez pas à y écrire les informations susceptibles d'aider l'enseignant(e). Un outil maison faisant office d'agenda est utilisé par les autres niveaux.

ALLERGIES : Si votre enfant souffre d'allergies, il est très important de nous en informer. Notre infirmière nous fournira des protocoles à appliquer en cas de besoin.

Il faut éviter les aliments contenant des noix (arachides, amandes, etc.). Pour certains élèves présentant des allergies sévères, des traces minimes de ces aliments, des odeurs ou un toucher peuvent provoquer une réaction grave.

Note : Malgré ces précisions, il reste important de sensibiliser tous les élèves à cette réalité. C'est une responsabilité partagée.

Protocole allergies alimentaires
Lors de collations spéciales, les enseignant(e)s informent au préalable les parents des enfants allergiques. Si le parent refuse la collation proposée, celui-ci a la responsabilité d'en fournir une à l'élève.

BRIS DE MATÉRIEL : En cas de bris ou de perte de tout matériel scolaire, l'école se réserve le droit de réclamer le remplacement ou le remboursement aux parents.

CARNET DE SUIVI DU CODE DE VIE : Le carnet de suivi du code de vie est un outil de communication permettant aux parents de savoir si leur enfant respecte bien les règles de l'école. Nous vous demandons de le signer lorsqu'il est envoyé à la maison et de discuter avec votre enfant de la situation.

COLLATION : Les fruits, les légumes et le fromage sont privilégiés comme collation. Les friandises sont interdites.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS : Nous publions un Info parents à chaque début de mois. Ils sont envoyés par courriel et disponibles sur le site Web de l'école. C'est un moyen de communiquer avec vous à propos de diverses facettes de la vie scolaire de votre enfant. Toute autre communication se fera également par courriel. Des informations supplémentaires sont aussi disponibles sur le site Web de l'école.

COUR D'ÉCOLE : Pour des raisons de sécurité, les parents doivent rester à l'extérieur de la cour lorsqu'ils viennent chercher ou reconduire leur enfant.

DÉBARCADÈRE : La zone devant l'école (rue Dalpé) étant un débarcadère, il est interdit de s'y stationner durant les heures d'affluence (se référer à la signalisation).

DÉPART HÂTIF : Les départs avant la fin des classes sont évidemment à éviter. Si votre enfant doit exceptionnellement quitter l'école plus tôt, le parent en avise l'enseignant(e) et le service de garde par écrit et se présente au secrétariat à l'heure prévue pour faire appeler l'enfant.

FERMETURE DE L'ÉCOLE : Si vous avez un doute en vous levant (un matin de tempête par exemple), relativement au fait que l'école soit ouverte ou fermée, consultez le site Internet du Centre de services scolaire des Patriotes : https://cssp.gouv.qc.ca/ ou les médias (radio, télévision).

HORAIRE : En avant-midi, les cours se déroulent de 8 h 15 à 11 h 40 pour tous. En après-midi, pour les élèves du préscolaire, l'horaire est de 13 h 10 à 14 h 37 et pour les élèves du primaire de 13 h 10 à 15 h 35.

IDENTIFICATION : Nous vous recommandons fortement d'identifier tous les effets personnels, vêtements, boîte à lunch, sac à dos et effets scolaires de votre enfant.

PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION : L'école s'est dotée d'un protocole pour contrer la violence et l'intimidation. Toute parole ou tout geste d'intimidation inadéquat est noté dans un registre. Les parents sont fortement encouragés à informer l'école si leur enfant vit de la violence ou de l'intimidation. Ce protocole est disponible sur le site Internet de l'école.

JEUX PERSONNELS : Il est interdit d'apporter des jeux de grande valeur (ex. : iPod, iPad, jeux vidéo, etc.) sauf dans des cas exceptionnels d'activités récompenses ou d'activités spéciales autorisées par le personnel. L'école ne peut être tenue responsable du bris, de la perte ou du vol de ces objets. Les jeux à connotation violente sont interdits en tout temps.

MALADIE ET MÉDICAMENTS : L'école ne peut garder ni recevoir un enfant malade. Si c'est le cas, le parent est alors avisé et celui-ci doit venir chercher l'enfant. Si votre enfant a des problèmes de santé ou qu'il doit prendre une médication à l'école, vous devez l'indiquer sur la fiche santé. Celle-ci est remise à l'infirmière de l'école pour assurer un suivi auprès du personnel concerné. Selon la politique du Centre de services scolaire des Patriotes sur la distribution ou l'administration de médicaments à l'école, **aucun médicament ne sera administré à votre enfant sans une preuve d'ordonnance médicale** (étiquette du pharmacien sur le contenant au nom de l'enfant) ainsi qu'une autorisation écrite de votre part (également disponible sur le site Internet de l'école).

De plus, aucun enfant ne sera autorisé à prendre un médicament que vous auriez mis dans sa boîte à lunch, son sac d'école ou ses poches (sauf pour les pompes pour l'asthme qui peuvent être mises dans le sac à dos, mais le formulaire doit aussi être complété).

OPP : Nous avons à l'école un organisme participatif de parents (OPP). Ces derniers contribuent à la vie scolaire en organisant des activités ou en apportant leur soutien à l'équipe-école. Bienvenue aux parents qui désirent se joindre à eux.

RETARD : Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat afin de signaler son arrivée. En cas de retards trop fréquents, l'enseignant(e) ou la direction communiquera avec vous afin de trouver des moyens pour améliorer la situation. Nous vous demandons votre collaboration afin de représenter un modèle de ponctualité.

SECRÉTARIAT : Le secrétariat étant toujours fort occupé à la gestion de nombreux dossiers, nous apprécierions que vous prévoyiez donner à vos enfants, avant le départ de la maison le matin, toute l'information nécessaire à transmettre à l'enseignant(e) ainsi que tout ce dont il aura besoin pour la journée (vêtements, boîte à lunch, lunettes, collation, effets scolaires, médicaments et autres). Cela contribuera grandement au bon fonctionnement de l'école en évitant de déranger les groupes-classes et les secrétaires. Le secrétariat est ouvert de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

SÉCURITÉ : Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, l'entrée de l'école est verrouillée. Vous devez sonner afin qu'on vous ouvre la porte et vous présenter au secrétariat pour vous identifier.

SERVICE DE GARDE : Notre service de garde est en opération tous les jours de l'année scolaire de 6 h 45 à 18 h 00. La technicienne peut répondre à toutes vos questions sur ce service au 450-645-2341 (poste 6).

SURVEILLANCE : La surveillance sur la cour débute dix minutes avant l'entrée des élèves, soit à 8 h 05 le matin et à 13 h 00 l'après-midi. L'élève non inscrit au service de garde ne doit pas arriver dans la cour avant le début de la surveillance.

VÊTEMENTS ET SOULIERS : Les élèves doivent porter des vêtements propres, **convenables à l'école** et adaptés aux saisons; des vêtements sur lesquels il n'y a aucun message violent. L'élève doit porter des souliers ou sandales qui lui permettent de courir aux récréations et de participer adéquatement aux cours d'éducation physique.

VISITEURS : Comme pour tous les visiteurs, nous demandons aux parents qui viennent à l'école de se présenter et de s'identifier au secrétariat; ceci pour des raisons évidentes de sécurité.

RESSOURCES	
Comité de parents CSSP	comite.parents@csp.qc.ca
Signalement intimidation / violence	Agissons.ludger-duvernay@csp.qc.ca
Allo Prof	1-888-776-4455 http://www.alloprof.qc.ca/
Jeunesse j'écoute	1-800-668-6868 http://jeunessejecoute.ca/
Tel Jeune	1-800-263-2266 www.**teljeunes**.com
La souris-web (répertoire de sites éducatifs)	www.lasouris-web.org